

LES ÉLECTIONS ET LA CAMPAGNE

>> Comment être candidat(e) pour les élections ?

Les volontaires doivent se porter candidat(e)s et réaliser un programme (profession de foi).

>> Comment préparer sa campagne électorale ?

Les candidat(e)s pourront créer leur affiche électorale et parler de leur programme avec leurs camarades.

>> Quand et où se dérouleront les élections du conseil des Enfants ?

Les élections se dérouleront le 3 octobre 2023 dans tous les établissements scolaires de Joué-lès-Tours.

LES ACTIONS DU CONSEIL

>> Quelques exemples d'action des jeunes élus :

- Assister aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.
- Visiter des lieux historiques.
- Échanger avec d'autres conseils ou des villes amies des enfants.
- Récolter des fonds pour l'UNICEF et les anciens combattants.
- Participer aux évènements de la ville.
- Visite des Étangs de Narbonne.
- Participer à des actions Nationales organisées par l'UNICEF.
- Préparation des actions proposées par le conseil des Jeunes.

Renseignements auprès d'Isabelle LE BIAN :

Tél : 02 47 39 76 42

Mail : conseilsgenerationnels@jouelestours.fr

CONSEIL DES ENFANTS

Guide du candidat & de l'électeur



**PARTICIPE À LA RÉALISATION
DE PROJET & DEVIENS
PORTE-PAROLE DES ENFANTS DE
JOUÉ-LÈS-TOURS**

www.jouelestours.fr     #jouelestours



LE CONSEIL DES JEUNES C'EST QUOI ? ET À QUOI ÇA SERT ?

- C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie.
- Il est composé d'enfants scolarisés dans tous les établissements de la Ville en CM1 et CM2.
- C'est un lieu de rencontres, d'échanges, de discussions, d'expressions et de réflexions.
- Les jeunes conseillers proposent des projets au service de tous les habitants de la ville.

PARTAGER ÊTRE
S'INFORMER CITOYEN
VIVRE ENSEMBLE ÊTRE
ÉCOUTER SOLIDAIRE



LE CONSEIL DES JEUNES, COMMENT ÇA MARCHE ?

- Les jeunes conseillers sont élus pour 2 ans (CM1 et CM2).
- Le conseil d'enfants est constitué d'environ 40 enfants
- Le conseil d'Enfants se réunit par commissions thématiques plusieurs fois par an.

>> Être conseiller c'est :

- Être acteur dans la ville en réalisant des projets utiles pour le plus grand nombre (solidarité, environnement, jeunesse, culture...).
- Être un lien entre le Conseil Municipal des adultes et les enfants de la ville.
- Recueillir les idées des enfants de la ville pour participer à l'amélioration de la vie de tous les Jocondiens.
- Apprendre le fonctionnement des institutions de la République.
- Découvrir et comprendre le fonctionnement de la ville et comment sont prises les décisions.

>> Qui peut voter ?

- Tous les élèves de CM1 scolarisés dans l'un des 10 établissements de Joué-lès-Tours.

>> Qui peut être élu(e) ?

- Les élèves de CM1 qui sont scolarisés dans un des établissements de la ville.